

COURRIEL ADRESSÉ LE 26/09/2012
AUX MEMBRES DE LA COMMISSION POSTES DE L'UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT
(Pièce jointe : l'appel au président avec les premiers signataires)

Cher(e)s collègues

Veillez trouver en pièce jointe le texte d'un appel
que plus de 170 collègues viennent d'envoyer au président
de notre université à propos de la situation de nos collègues
en contrat à durée déterminée.

Nous nous adressons à vous en tant que membres de la commission
postes de l'université.
En effet, dans un courrier adressé le 5 juillet dernier aux
collègues en CDD dont le contrat n'a été renouvelé que
jusqu'au 31 décembre 2012, la directrice des ressources humaines
indique que votre commission doit présenter des "préconisations"
sur le maintien de ces collègues dans leur emploi.

À notre connaissance, cette situation est sans précédent à l'université
Paris 7 qui n'avait jamais envisagé jusqu'ici de recourir à ce qu'il faut
bien appeler un plan social.

De plus, le rôle de la commission postes avait toujours été de se prononcer
sur des recrutements et non sur des suppressions de postes et la mise au
chômage de collègues.

Nous sommes convaincus que vous mesurez la gravité de la responsabilité qui
vous échoit et que vous serez sensibles à l'appel d'une communauté
universitaire inquiète.

Avec nos plus cordiales salutations,

René Cori et Thierry Joly
Maîtres de conférences
UFR de mathématiques

[Copie à Madame la directrice des ressources humaines de l'université Paris Diderot]